

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2021-2022

ÉCOLE : École élémentaire des Quatre-Rivières
DATE DU PROCHAIN SONDAGE : mai 2022

EN DATE DU : 2021-11-30
DATE DE RÉVISION : Septembre 2022

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA BIENVEILLANCE DANS L'ÉCOLE

Nom de l'élève ou des élèves : Gabriel Audet et Ava Murenbeeld

Nom de la direction de l'école : Shirley Tisdale

Membre du personnel enseignant : Brinda Ragaven

Membre du personnel non-enseignant : Lisane Loranger

Nom du parent, tuteur ou tutrice : Suzanne Tremblay

Nom du partenaire communautaire : COPA

Conseiller de l'équipe écoles sécuritaires et bienveillantes : Pamela Paquin

Nom du membre de l'équipe de travail social ou de santé mentale (si disponible) :

Nom du membre de l'équipe d'éducation citoyenne et leadership culturel (si disponible) :

Autres (si disponible) :

Note : La description des différentes sections du plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation se trouve en annexe de ce document. La première section regroupe les priorités de l'école en matière d'éducation, sensibilisation et communication, stratégies de prévention et enfin des stratégies d'intervention et de soutien.

STRATÉGIES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Cette section cible les interventions qui visent à accroître l'éducation, la sensibilisation et la communication auprès des élèves, du personnel, des parents tuteurs et tutrices ainsi que l'ensemble de la collectivité afin qu'ils contribuent à la lutte contre l'intimidation et l'adoption des comportements appropriés par les élèves. L'annexe jointe à ce plan fournit des exemples de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, outiller la communauté scolaire (élèves, parents et membres du personnel) de toutes les écoles à soutenir la mise en œuvre des pratiques réparatrices qui contribueront au bien-être et à l'épanouissement des élèves.

- Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2022, établir et adopter de façon systématique une sensibilisation à la prévention de l'intimidation

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Les stratégies préventives et les programmes doivent mettre l'accent sur : <ul style="list-style-type: none"> • Des relations et des styles de vie sains; • Le leadership des élèves; • L'empathie; • Le développement du civisme; • La résolution de conflits; • Les pratiques de réhabilitation; • La prévention de l'intimidation. 	Journée de formation : pour le personnel enseignant		Le 26 novembre 2021
<ul style="list-style-type: none"> • Application constante de la politique du conseil scolaire • Intervention immédiate auprès des élèves • Implications des parents et du travailleur social au besoin • Révision annuelle du code de vie de l'école • Lecture annuelle des politiques et directives administratives du Conseil scolaire 3,32 – Stratégies pour la sécurité 	Journée de formation : pour le personnel enseignant	Enseignant titulaire Enseignant titulaire Enseignant titulaire	Le 26 novembre 2021

<p>dans les écoles et 3,14 Interventions physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des résultats du sondage sur le climat scolaire 			
<p>Priorité 2 de l'école : D'ici juin 2022, établir et sensibiliser les élèves à la prévention à l'intimidation</p>			
Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> Enseignement explicite du comportement désiré dans diverses situations (les matrices) selon les divers domaines du curriculum Établissement du code de vie de la classe avec les élèves en début d'année scolaire, et affichage en salle de classe Conseil de coopération dans certaines classes. 	<p>Activités organiser par le conseil pour la semaine de sensibilisation à la prévention de l'intimidation</p>	<p>Enseignants titulaires</p>	<p>Le 22 novembre à la fin juin 2022</p>
<ul style="list-style-type: none"> Supervision continue et intervention immédiate auprès des élèves par tout le personnel de l'école 	<p>Modélisation des mises en situation de conflits et résolution de problèmes</p>	<p>Enseignants titulaires</p>	<p>Septembre à juin 2022</p>
<ul style="list-style-type: none"> Activités pour la prévention de l'intimidation tirées de la trousse Enfants avertis et du Guide du CSViamonde Activités en lien avec le racisme 	<p>Discussions en salle de classe</p> <p>Discussion en salle de classe liée aux livres au sujet de racisme</p>	<p>Enseignants titulaires</p> <p>Enseignants titulaires</p>	<p>Le 22 novembre à la fin juin 2022</p> <p>Le début octobre à la fin juin 2022</p>

STRATÉGIES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Cette section cible les interventions à mettre en œuvre pour assurer de façon continue la prévention de l'intimidation. Les activités de prévention doivent avoir lieu au niveau de chaque élève, de chaque classe et au niveau de la communauté scolaire. L'annexe jointe à ce plan fourni des exemples de stratégies à mettre en œuvre pour assurer la prévention en matière d'intimidation.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, promouvoir dans toutes les écoles les initiatives qui soutiennent au quotidien le bien-être et la santé mentale des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2022, chaque classe s'engagera dans des activités de prévention de l'intimidation.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> Présentation des ressources ou des programmes visant la prévention de l'intimidation aux membres du personnel. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Visionnement de la capsule Enfants Avertis lors de la rencontre du personnel ou lors d'une session de 	<p>Direction</p>	<p>Le 26 novembre 2021</p>

<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la ressource Enfants Avertis. 	formation (prévoir 30 minutes pour la présentation)		
<ul style="list-style-type: none"> Téléchargement des activités numériques de la trousse Enfants Avertis 	<ul style="list-style-type: none"> Création de compte gratuit avec le courriel du Conseil 	Membres du personnel	Le 26 novembre 2021
<ul style="list-style-type: none"> Enseignement des leçons – Enfants Avertis 	<ul style="list-style-type: none"> Une leçon par semaine 	Enseignant titulaire	Décembre à juin 2022
<p>Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation aux élèves de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation aux élèves de l'école pour expliquer la politique de l'école en matière d'intimidation lors d'un rassemblement pour : <ul style="list-style-type: none"> Expliquer l'intimidation Expliquer la différence entre l'intimidation et un conflit/chicane Expliquer les formes d'intimidation, mettre l'emphase sur la cyberintimidation ainsi que l'intimidation verbale et sociale. Expliquer le rôle des élèves dans des situations d'intimidation. Adopter les comportements de protection et de coresponsabilité. Expliquer que faire si l'élève voit ou vit des situations d'intimidation Expliquer comment signaler les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire ou à un adulte de confiance. (Expliquer la fiche de signalisation ou le Forms lien internet pour signaler les cas d'intimidation ou de violence) Faire la promotion des organismes externes pour venir en aide aux élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Visionnement du PowerPoint sur la prévention de l'intimidation Présentations et activités en lien avec le programme Enfants Avertis Discussions en lien avec les histoires et vidéos pour enfants au sujet du racisme 	Enseignants titulaires	<p>La semaine du 22 au 25 novembre 2021</p> <p>Le 29 novembre jusqu'à la fin de juin 2022</p> <p>Le début octobre à la fin de juin 2022</p>

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Expliquer les initiatives de l'école pour prévenir l'intimidation à l'école cette année. 			Le 2 novembre 2021
<p>Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation aux membres du personnel de l'école :</p>			Le 26 novembre 2021
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de planification et de révision du PPIMI avec le comité de l'école sécuritaire et bienveillante de l'école 	Rencontre de planification	Membres de l'équipe pour la sécurité et la bienveillance dans l'école	Le 30 novembre 2021
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du plan de prévention à l'ensemble du personnel de l'école à une rencontre du personnel et/ou revoir le PPIMI avec l'ensemble du personnel à la journée pédagogique du mois de novembre 	Présentation/rencontre du personnel		Le 30 novembre 2021
<ul style="list-style-type: none"> • Déposer le PPIMI dans le TEAMS/OneNote/SharePoint de l'école 		Direction	Le 2 novembre 2021
<ul style="list-style-type: none"> • Afficher le PPIMI dans le site web de l'école 		Direction	Le 2 novembre 2021
<p>Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation aux parents/tuteurs :</p>		Direction	Le 2 novembre 2021
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du plan de prévention à la rencontre du conseil d'école. 	Présentation du PPIMI à la réunion du conseil d'école	Direction	Le 26 novembre 2021
<ul style="list-style-type: none"> • Affichage du plan de prévention à l'intimidation sur le site web de l'école. 	Affichage du PPIMI sur le site web de l'école	Direction	
<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des ressources disponibles aux parents sur l'intimidation : 		Direction	Le 18 janvier 2022
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Enfants Avertis : Parents ➤ Parents Cyber Avertis 	Communication du mois aux parents	Direction	

<p>➤ Module de formation sur l'intimidation COPA</p> <p>Formation pour les parents de la communauté QURI</p>	<p>Formation -Soirée COPA- Ensemble contre l'intimidation</p>	<p>COPA</p>	<p>Le 30 novembre 2021</p> <p>Le 1^{er} novembre 2021</p> <p>Le mois de février 2022</p>
<p>Priorité 2 de l'école : L'école s'engage à participer aux activités de la semaine de la prévention de l'intimidation du 22 au 26 novembre 2021.</p>			
Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<p>➤ Participation aux activités de la semaine de la prévention de l'intimidation du 22 au 26 novembre 2021</p>	<p>Sélectionner l'activité selon le cycle dans le guide des activités aux préalables</p>	<p>Enseignants titulaires</p>	<p>22-26 novembre 2021</p>

STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

L'intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Cette section cible les interventions et le soutien à offrir tant aux élèves victimes de l'intimidation que ceux qui la pratique. Lors de l'intervention, affirmer clairement que l'intimidation est un comportement inacceptable. L'intervention doit viser l'enseignement des habiletés relationnelles (relations saines, la collaboration, le respect des différences, la tolérance, l'empathie, la résolution de conflits) et la compréhension nécessaire pour que les élèves n'empruntent pas la voie de l'intimidation et se comportent en citoyen responsable. L'annexe jointe à ce plan offre des suggestions de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, développer dans toutes les écoles la capacité des intervenants à soutenir les élèves qui sont victimes et témoins de l'intimidation tout en modélisant les comportements attendus auprès de tous les élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2022, tous les membres du personnel de l'école connaîtront les programmes et le soutien disponibles pour les élèves qui ont subi des actes d'intimidation, pour les témoins des actes d'intimidation et pour les élèves qui ont commis les actes d'intimidation.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<p>a. Programme de soutien disponible si jugez nécessaire compte tenu de la situation et du besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux élèves qui ont subi des actes d'intimidation : - Identifier, éduquer, soutenir et conseiller l'élève - Offrir des sessions d'éducation sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être en salle de classe - Faire des suivis régulièrement avec l'élève afin de s'assurer que la situation ne puisse pas se reproduire - Offrir l'aide ou l'intervention des travailleurs sociaux disponibles - Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif - Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire) - Offrir des sessions de modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation - Créer un environnement sécuritaire pour l'élève - Créer un plan de sécurité de l'élève, si nécessaire - Appel à la police, au besoin - Référer l'élève vers des organismes comme : <ul style="list-style-type: none"> o Jeunesse, j'écoute o Tel-jeunes o LGBTQ Youth LINE o Black Youth Helpline o +FORT -application mobile qui offre un soutien aux jeunes victimes d'intimidation o Ligne d'écoute d'espoir des 	<p>Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels</p>	<p>Équipe école</p>	<p>Au besoin</p>

Premières nations et des Inuit (24 heures)			
<ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux élèves qui ont été témoins des actes d'intimidation : - Identifier, éduquer, soutenir et conseiller l'élève - Offrir l'appui des travailleurs sociaux - Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif - Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire) - Offrir une session de modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation - Créer un environnement sécuritaire pour les élèves - Créer un plan de sécurité de l'élève, si nécessaire 	<p>Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels</p>	<p>Équipe école</p>	<p>Au besoin</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux élèves qui ont pratiqué des actes d'intimidation : - Identifier, éduquer, soutenir, conseiller, accompagner l'élève - Sessions de modélisation des comportements habiletés prosociales personnalisées par l'éducatrice spécialisée de l'école - Enseignement explicite du comportement attendu avec rétroactions fréquentes - Intervention éducative sur l'intimidation (ex. : lire un livre sur l'intimidation aux plus petits, créer un sondage et présenter ses résultats) - Monitorer et faire des suivis régulièrement avec l'élève afin de s'assurer que la situation ne se reproduise pas - Appliquer les conséquences éducatives et les sanctions en milieu scolaire 	<p>Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels</p>	<p>Équipe école</p>	<p>Au besoin</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Suivre les étapes établies dans la pyramide d'intervention de l'école - Uniformisation et harmonisation des interventions du personnel qui travaille avec l'élève - Intervention des travailleurs sociaux - Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif - Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire) - Élaborer un plan d'intervention - Élaborer un plan de soutien du comportement : Déterminer un plan de modification du comportement et un contrat de comportement avec l'élève - Déterminer, modifier ou adapter le PEI au besoin, s'il y a lieu. - Entreprendre les démarches selon l'évaluation de l'analyse du VTRA, s'il y a lieu - Élaborer un Plan de sécurité de l'élève en situation d'urgence, s'il y a lieu. - Appel à la police, au besoin 			
<p>Priorité 2 de l'école : D'ici juin 2021, les membres du personnel de l'école modélisera les comportements attendus auprès de tous les élèves.</p>			
Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer et faire la promotion de l'apprentissage de comportements attendus par l'appui au comportement positif : ▪ Faire la promotion du code vie de l'école. ▪ Faire la promotion du code vie de la classe. ▪ Faire la promotion des matrices comportementales 	<ul style="list-style-type: none"> -Annonces à la radio scolaire, création d'affiche ou projection sur le téléviseur de l'école. 1 attente par semaine. -Référentiel/affiche en salle de classe sur le code de vie ou les règles de la classe. Présentation/modélisation d'une matrice par mois. 	<ul style="list-style-type: none"> -Membres de l'équipe pour la sécurité et la bienveillance dans l'école -Enseignants titulaires -Membres de l'équipe pour la sécurité et la 	<ul style="list-style-type: none"> Le 17 novembre au 2022 Septembre 2021 Novembre à juin

<p>de façon systémique à l'échelle de l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire la promotion des preuves de civisme et de respect envers le personnel de l'école ainsi qu'aux autres élèves de l'école. 	<p>-Participer à la journée « On vous dit merci » du Conseil</p>	<p>bienveillance dans l'école</p> <p>L'école</p>	<p>Le 8 décembre</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le système de renforcement positif à l'échelle de l'école en virtuelle et en présentiel : • Utilisation systémique à l'école du système de renforcement positif par tous les membres de l'école. 	<p>- Utilisation du système dans les classes à travers l'application Seesaw et ClassDojo – Classe de la Maternelle à la 8^e année</p>	<p>Le personnel de l'école</p>	<p>Septembre 2021 à juin 2022</p>

SIGNALEMENT DES ACTES D'INTIMIDATION

Stratégies pour encourager la dénonciation des actes d'intimidation	Outils de dénonciation (code QR, ou autres mécanismes utilisés par l'école)
<p>➤ Pour dénoncer des actes d'intimidation, l'élève est encouragé à:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Aller voir un adulte de confiance. 2. Dénoncer les actes de façon anonyme en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> • Le billet de signalement ou la fiche signalétique de l'école. • Le Forms pour le signalement des incidents de l'école <p>➤ Pour signaler des actes d'intimidation, les adultes de l'école doivent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aviser la direction de l'école. Faire rapport à la direction s'il apprend qu'un élève peut s'être livré à une activité pouvant mener à une suspension ou à un renvoi de l'école. Signaler les actes ou les comportements à la direction de l'école dès qu'il est raisonnablement possible de le faire. ➤ Remplir le formulaire : Rapport d'incident en lien à la sécurité dans les écoles – Partie I ➤ Consigner les incidents dans le registre des incidents de l'école ➤ Remplir le formulaire en ligne : Déclaration d'incident du conseil ➤ Si un incident répond à plusieurs critères, plusieurs procédures de signalement s'appliquent. Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire. Veuillez suivre les exigences relatives au signalement : PROCÉDURE DE SIGNALEMENT DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL DANS LES CONSEILS SCOLAIRES Annexe H <ul style="list-style-type: none"> • Rôles et responsabilités des membres de la communauté scolaire : <p><u>Les membres du personnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter le PPIMI de l'école • Veiller à la sécurité des milieux d'apprentissage des élèves • Recevoir les confidences des élèves • Participer au moyen de dénonciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Le billet de signalement ou la fiche signalétique de l'école. • Le Forms pour le signalement des incidents de l'école

- Intervenir s'il est témoin d'un « comportement d'élève qui nuit vraisemblablement au climat scolaire »
 - Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation
 - Consigner les incidents. Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire.
 - Participer volontairement aux sondages portant sur le climat scolaire
- Réactions possibles en cas d'intimidation :***
- Nommer le comportement inapproprié;
 - Demander à l'élève de cesser le comportement inapproprié;
 - Expliquer pourquoi le comportement est inapproprié ou irrespectueux;
 - Demander à l'élève de modifier son comportement à l'avenir;
 - Fournir un soutien aux comportements positifs;
 - Faire le signalement à la direction de l'école. Informer la direction dès qu'il est raisonnablement possible de le faire;
 - Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation;
 - Consigner l'incident. Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire.

Les élèves :

- Faire preuve de civisme et de respect envers le personnel de l'école ainsi qu'aux autres élèves de l'école.
 - Respecter le code de conduite de l'école.
 - Participer aux activités liées à la prévention de l'intimidation.
 - Participer aux sondages portant sur le climat scolaire.
 - Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et bienveillante
 - Dénoncer les actes et les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance, par la fiche de signalement ou le Forms de l'école.
- Réactions possibles en cas d'intimidation :***

Adopter les comportements de protection et de coresponsabilité suivants :

- S'éloigner et aller chercher de l'aide plutôt qu'observer.

- Réaliser le poids du nombre.
- Évaluer les risques.
- Demander calmement de cesser le comportement d'intimidation :
- « laisse donc faire... »;
- Offrir une présence alliée « je / nous ne sommes pas d'accord » « tu peux compter sur nous».
- Signaler les cas d'intimidation ou de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance, par la fiche de signalement ou le Forms de l'école

Les parents :

- Se renseigner sur les sujets suivants : L'intimidation, la discipline progressive, les politiques de l'école en matière d'intimidation
- Consulter le code de conduite de l'école
- Consulter le bulletin d'information de l'école en matière d'intimidation
- Consulter le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation de l'école (PPIMI)
- Participer aux sondages portant sur le climat scolaire
- Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et bienveillante
- Se porter bénévole lors de la tenue d'activités de prévention contre l'intimidation au sein de l'école
- Être à l'écoute de son enfant
- Dénoncer les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire
- Participer à la recherche de solutions et à l'élaboration d'un plan d'intervention en cas d'intimidation
- Informer l'école si l'intimidation se poursuit